



Jeunesse engagée : des passerelles au-dessus des murs

Ce projet, mené par l'enseignante d'histoire-géographie Nathalie Leverrier, au sein du collège Saint-Exupéry de Perpignan, a pour objectif de conscientiser la jeunesse à la cause des personnes exilées. Il prend la forme d'un club d'élèves qui se réunit chaque lundi, de 13H à 14H.

Cette année, le MRAP 66 rejoint les partenaires, parmi lesquels on compte déjà l'association Coll'aide, le Réseau Education Sans Frontières, SOS Méditerranée, la compagnie "Noctambule" et la compagnie "A l'improviste". Notre comité local intègre ce projet pour des apports sur les questions de racisme, xénophobie, stéréotypes, préjugés, discriminations dans l'accès aux droits... autant de difficultés auxquelles peuvent faire face les personnes exilées, lorsqu'elles arrivent dans notre région.

Quatre phases viennent ponctuer l'année scolaire :

- de septembre à décembre 2023 : tissage des liens et découvertes
- de janvier à février 2024 : partage et transmission
- de mars à mai 2024 : réflexion et expression
- juin 2024 : restitution et représentation

Le MRAP 66 est présent dans chacune des phases, à travers différents modules :

- 06 novembre : intervention du MRAP et RESF pour aborder les causes des migrations :
 - animation du photo-langage de La CIMADE : Quelles sont les raisons qui poussent à migrer ?
- 13 novembre : Intervention du MRAP et RESF pour aborder le parcours des migrants
 - témoignages de bénévoles de terrain qui agissent au quotidien pour le soutien aux migrants
- 20 novembre : intervention du MRAP pour aborder la lutte contre le racisme, les discriminations et la xénophobie
 - animation "break off the wall" inspirée par l'association Underconstruction, adaptée d'un quiz du MRAP 66
- En décembre, présence du MRAP 66 pour un soutien dans la phase d'emballage des cadeaux collectés par les élèves du club et distribués le 16 décembre à l'occasion du Noël des enfants migrants.
- 15 janvier : montage de l'exposition « Halte aux préjugés sur les migrations » de Ritimo, mise à disposition par le MRAP 66 puis travail d'appropriation avec les élèves, en s'appuyant sur le "petit guide de survie contre les préjugés sur les migrations"
- 22 janvier : présentation autonome de l'exposition par les élèves à d'autres camarades et/ou enseignant.e.s, (avec l'aide éventuelle du MRAP 66)

Dans le cadre de la semaine d'éducation contre le racisme

- 04 mars : intervention du MRAP 66 pour aborder l'égalité des chances
 - animation du "pas en avant" inspirée du jeu "You can ?"
- 11 mars : choix et appropriation par les élèves, soit de l'animation "break off the wall", soit de l'animation du "pas en avant" pour une transmission auprès d'autres élèves du collège
- 18 mars : Les élèves deviennent les animateur.ice.s auprès d'autres camarades du collège, toujours accompagné.e.s de la coordinatrice du MRAP 66

En parallèle, SOS Méditerranée rencontre l'ensemble des classes de quatrième du collège. La compagnie "Noctambule" accompagne les élèves du club dans une création musicale : écriture d'une chanson avec réalisation d'un clip.

La compagnie "A l'improviste" accompagne les élèves du club dans une création théâtrale : écriture et représentation de saynètes.

Une collecte de fournitures scolaires et de cadeaux de Noël est organisée par les élèves du club.

Pendant la phase de réflexion et expression, le MRAP 66 sera présent ponctuellement, pour un suivi global du projet et pour éventuellement apporter des éléments théoriques. Il sera également présent en juin, pour un soutien dans la préparation de la demi-journée de restitution.

En tant que porteur de projet aux côtés de l'enseignante Nathalie Leverrier, il est important pour nous de connaître les apports de l'ensemble des partenaires associatifs et artistiques, pour en saisir toute la cohérence.

Les parties prenantes

des associations de défense des droits humains

Coll'aide réfugiés

descriptif de l'association + logo

SOS Méditerranée

SOS Méditerranée est une association civile et européenne de recherche et sauvetage en haute mer, créée le 9 mai 2015, par des citoyens voulant agir pour mettre fin aux naufrages en Méditerranée centrale.



Réseau Education Sans Frontières

Présent dans le département des Pyrénées-Orientales depuis 2005, le RESF 66 est acteur du soutien aux jeunes migrants, dans leur scolarité et leurs études supérieures.



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

Présent dans le département des Pyrénées-Orientales depuis 1980, notre comité est acteur de la lutte contre le racisme et les discriminations et de la solidarité avec les migrants.



des associations artistiques et culturelles



Compagnie Noctambule

La compagnie s'investit dans des projets artistiques avec toujours le même but : questionner la place de l'individu dans la société actuelle.

Compagnie A l'improviste

La compagnie de théâtre d'improvisation propose des ateliers amateurs et des représentations publiques.



Le mois de septembre était consacré à la constitution du club. Ce sont au total 29 élèves qui se sont inscrit.e.s, issus de classes de 6ème, 5ème et 3ème : Georgia, Denisa, Léa, Louise, Soundouce, Marion, Kellya, Lina, Anastassia, Océane, Laureline, Lika, Alina, Zaed, Dina, Jean, Riyadh, Victoria, Maissa, Mely- Lou, Eliza, Nina, Imane, Ines, Ayana, Leila, Omayma, Lucas et Gabriela.

02 octobre : présentation des associations partenaires

Les élèves se sont réunis pour une présentation des associations de défense des droits humains, partenaires du projet : le Réseau Education Sans Frontières, SOS Méditerranée, le Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples.

Deux élèves de troisième ont présenté à leurs camarades les ateliers réalisés en 2022/2023. Un clip vidéo d'une chanson écrite et enregistrée par les jeunes, a notamment été diffusée.



16 octobre : intervention de SOS Méditerranée

Les bénévoles Maram et Karine, sont venues informer les élèves du club sur les modes d'action de l'organisation.

rajouter un mot sur l'intervention de SOS Med. + photo

06 novembre : les causes possibles de l'exil



Nous utilisons un kit de photo-langage, issu de la mallette pédagogique de la CIMADE, à destination des 14-18 ans, qui comprend 23 photographies. Disposées sur la table, nous demandons aux élèves d'en choisir une. Chacun.e est amené.e à la décrire et à expliquer en quoi, selon elle.lui, elle peut répondre à la question : Quelles sont les raisons qui poussent les personnes à migrer ?

Les élèves étant nombreux, la quasi totalité des causes possibles de l'exil recensées, ont pu être abordées :

- la pauvreté
- la santé
- la guerre ou les violences généralisées
- la dictature ou l'absence de libertés
- l'orientation sexuelle
- les croyances religieuses
- les violences familiales
- rejoindre sa famille
- les études, la scolarisation
- le travail
- les catastrophes climatiques et environnementales, la famine
- les aides et allocations (à déconstruire)

Une raison, qui fait écho à toutes les autres, a particulièrement attiré l'attention des jeunes : l'espoir d'une vie meilleure. L'une des participantes, ayant choisi la photographie "HOPE", résume bien comment, dans l'exil, on imagine que l'humain reste guidé par l'espoir, telle une pulsion de vie. Une autre élève ajoute que la phrase "L'espoir fait vivre" prend ici un sens particulier.



“
C'est l'espoir qui permet de continuer à vivre, lorsqu'il ne reste que ça.

”

13 novembre : le parcours migratoire, des “murs” à franchir

La responsable départementale du Réseau Education Sans Frontières et la présidente du MRAP 66, étaient présentes pour témoigner de leur expérience dans l'accompagnement quotidien des personnes en exil. Ayant une connaissance fine du parcours migratoire de nombreuses familles ou personnes isolées, elles ont pu éclairer les élèves sur les difficultés auxquelles font face les migrant.e.s, dans leur quête de régularisation, mais aussi sur les ressources possibles, le plus souvent apportées la société civile.

Avant de leur donner la parole, nous demandons aux élèves d'imaginer quels sont les obstacles qui jalonnent un parcours migratoire. Les réponses sont évidemment d'ordre multiple, selon les régions d'origine et les raisons du départ. Ils citent :

- prison
- esclavage
- torture
- kidnapping
- murs de séparation des frontières
- financement du voyage
- traversée de la mer méditerranée / de la Manche
- traversée des Alpes
- traversée du désert du Sahara
- manque d'eau et de nourriture
- arnaque des passeurs
- bureaucratie / difficultés administratives
- apprentissage de la langue
- traduction du récit migratoire par les enfants



Nous remarquons que les élèves évoquent surtout des parcours migratoires de personnes venues d'Afrique subsaharienne, auxquels ils sont davantage sensibilisés, par leur connaissance de l'action de SOS Méditerranée. Ils sont finalement peu informés sur les couloirs migratoires des pays de l'Est (Albanie, Géorgie...).

Nous synthétisons les réponses données par les élèves en quatre catégories : les barrières sont d'ordre **physique, environnemental, psychologique et administratif**.

Nous revenons sur la grande capacité qu'ont les enfants migrants à maîtriser la langue française en très peu de temps, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Deux jeunes filles témoignent d'ailleurs de leur expérience personnelle. Elles-mêmes ne connaissant rien du français à leur arrivée dans le pays, l'ont appris grâce à leur scolarisation et ont soutenu leurs parents dans leurs démarches administratives et dans les actes de la vie quotidienne.

Nous expliquons pourquoi cette inversion des rôles (phénomène de parentification) peut devenir douloureuse les enfants qui, seuls à pouvoir traduire le récit de leurs parents, racontent à plusieurs reprises des épisodes traumatisants et supportent des responsabilités d'adultes.

“ Lorsque je suis arrivée, je ne parlais pas un mot de français. J'ai appris à le parler et à l'écrire entre trois ans environ, grâce à l'école. ”

20 novembre : zoom sur les barrières sociales

Cette troisième séance est l'occasion de travailler sur les questions de racisme, xénophobie et discriminations dans l'accès aux droits. Il s'agit de réalité auxquelles les personnes exilées, qu'elles soient régularisées ou non, font face dans notre société. Nous proposons aux élèves un quiz, inspiré de l'animation "break off the wall" créée par l'association Underconstruction. Nous disposons dans la salle, des "briques" (boîtes d'archives customisées), sur lesquelles sont inscrits les termes suivants :

- racisme
 - discrimination
 - xénophobie
 - injures
 - préjugés
 - stéréotypes
 - incitation à la haine
- + des critères spécifiques de discrimination :
- homophobie
 - sexisme
 - grossophobie
 - glottophobie



un mur à déconstruire

Les briques viennent constituer un mur "à déconstruire" physiquement et symboliquement. Nous énonçons aux élèves des situations et leur demandons de relier la dite situation à l'un des concepts visibles sur les briques. Au dos, est inscrit un terme qui représente une "solution" : soit une référence au cadre légal, soit une valeur, soit une "compétence".

- loi Pleven 1972
- art. 225-1 du code pénal
- respect
- égalité de droits
- citoyenneté
- vivre-ensemble
- hospitalité
- esprit critique
- éducation aux médias
- sororité / fraternité
- engagement



des passerelles à découvrir

“
Les injures ont beau être punies par la loi. Au sein même du collège,
on les entend. Elles sont parfois même écrites sur les murs.

“
mot d'élève

A l'occasion d'une question sur l'origine de la xénophobie, nous revenons sur l'importance des stéréotypes et des préjugés, dans la naissance de ce sentiment chez des personnes qui ne sont pas foncièrement racistes. Les personnes qui expriment cette peur des étrangers méconnaissent le plus souvent la réalité d'un parcours migratoire et ne fréquentent pas de personnes exilées. Elles peuvent être influencées par des informations qui circulent dans les médias, sur les réseaux sociaux.

Les élèves s'interrogent également sur la différence entre stéréotypes et préjugés. Nous leur expliquons que les stéréotypes sont reliés à des croyances partagées collectivement sur un groupe et que les préjugés relèvent d'une attitude individuelle (négative ou positive) envers une personne appartenant au groupe en question. Par exemple, un stéréotype qui dirait que *"Les gitans sont des voleurs de poule."* peut engendrer un jugement de valeur, donc un préjugé, sur une personne de la communauté gitane. *"Je me méfie de lui. Je ne peux pas lui faire confiance."*



**27 novembre, 04 décembre et 11 décembre :
emballage des cadeaux de fin d'année**